

## **Présentation. Les discours institutionnels en confrontation**

Julien Longhi, Georges-Elia Sarfati

► **To cite this version:**

Julien Longhi, Georges-Elia Sarfati. Présentation. Les discours institutionnels en confrontation.  
Julien Longhi & Georges-Elia Sarfati. Les discours institutionnels en confrontation. Contribution  
à l'analyse des discours institutionnels et politiques, Harmattan, pp.5-11, 2014, Espaces Discursifs.  
halshs-01058987

**HAL Id: halshs-01058987**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01058987>**

Submitted on 29 Aug 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **PRESENTATION**

### **LES DISCOURS INSTITUTIONNELS EN CONFRONTATION <sup>1</sup>**

L'idée de discours institutionnel se laisse diversement interpréter, selon que l'on considère la provenance de certains faits de discours, ou que l'on s'attache aux processus qui président à la diffusion de ces mêmes faits.

Dans le premier cas, on se trouve en face d'un « objet » auquel l'analyse du discours classique nous a quelque peu habitués, dans l'autre, le champ de l'analyse du discours est enjoint de penser, au-delà de ses cadres initiaux, des mécanismes socio-sémantiques et sémio-discursifs d'une assez grande complexité.

Le présent volume agrège les deux perspectives, puisque les études qu'il rassemble participent autant de la description de corpus institutionnels spécifiques, que de la théorisation de ce qui ferait l'essence même de toute institution discursive, vue sous le rapport de ses ancrages énonciatifs, de ses modes de formation et de ses modes de circulation, sans excepter de prendre en compte la visée pragmatique, qui, dans chaque cas, la distingue.

#### **La problématique des discours institutionnels**

Dans ses impulsions liminaires, l'analyse du discours est fortement tributaire d'une volonté de savoir qui s'affirme d'emblée selon une préoccupation qui est de rendre compte des mécanismes de vastes ensembles expressifs qui, par leur nature même autant que par leur volume, excèdent la description restreinte des logiques phrastiques.

Dans le même temps que l'analyse du discours délimite son domaine, en excès, sinon en complément, de la linguistique

---

<sup>1</sup> Julien Longhi, Université de Cergy-Pontoise, et Georges-Elia Sarfati, Université Blaise Pascal.

restreinte, ses protagonistes – notamment ceux de l'École Française – en articulaient le programme théorique au souci politique et citoyen d'exercer *une prise analytique* sur certains discours dont l'impact se voulait significatif quant à l'organisation du collectif.

Dès ses origines donc, l'analyse du discours s'est assignée une double tâche : doter l'action, et la participation politiques d'une méthode rigoureuse, susceptible d'en éclairer les soubassements, et contribuer, à sa manière à l'élucidation des logiques du sens.

Ce n'est donc pas un hasard si, dans sa propre sociogenèse, l'analyse du discours a passé une alliance avec certaines versions de la philosophie politique, précisément ouvertes à la problématique du langage : Ce fut notamment le cas des développements de la théorie de l'idéologie (Althusser) et de celle des pratiques discursives (Foucault). Il n'est pas non plus fortuit que ces conceptualisations philosophiques aient entretenu avec les perspectives de la théorie critique plus d'une affinité. On imaginait alors aisément que d'éclairer les mécanismes du discours pouvait contribuer à la prise de conscience qui précède et promeut les changements.

Du point de vue doctrinal, l'analyse du discours s'était naturellement mise au service d'une vision politique : soit que ses protagonistes prolongent par cette implication pratique un engagement déjà bien affirmé par ailleurs, soit que, plus généralement, ils entendent donner une légitimité disciplinaire, de type linguistique, à des perspectives, des problématiques et des concepts largement travaillés par le champ philosophique.

Le thème institutionnel est donc partie intégrante et partie prenante – à titre principal et principal, pourrait-on dire – de l'essor et du développement de l'analyse du discours : programmes de partis politiques, débats des congrès de ces mêmes partis, mise en correspondance du dit des acteurs politiques avec leurs places idéologiques revendiquées. Ce vaste terrain de prospection contribua largement à façonner l'identité de marque d'un domaine de recherche appelé à

renouveler amplement les sciences du langage, mais aussi les sciences de la société, en y imprimant souvent – à tort ou à raison, avec plus ou moins de pertinence- une ambition d'interdisciplinarité.

Mais, pour des raisons qui tiennent aussi à son inscription académique, l'analyse du discours eut tôt fait de passer aussi des alliances tactiques avec l'institution littéraire, prise pour objet d'étude. Parallèlement à cet accroissement graduel, l'analyse du discours a connu, au même titre que les autres secteurs des disciplines du sens, l'épreuve de ses changements de cadres de référence : les thématisations et les pratiques d'analyse inspirées du structuralisme se sont enrichies de l'apport des sémiotiques et des théories de l'énonciation, intégrant plus tard encore les perspectives de la pragmatique, sans exclusive d'école.

Il semble bien que le renouvellement de l'analyse du discours, mais surtout de ses « choix d'objet » a indissociablement partie liée avec les infléchissements graduels de ses bases théoriques. La réévaluation de la question du sens, à partir de postulats qui faisaient une part plus large à la valeur intrinsèque de la prise de parole, ainsi qu'à la dialectique du dire et du dit, au rôle des sujets, aux liens que la possibilité même du discours entretient avec le fait énonciatif – cette réévaluation, disons nous, rendait de fait plus urgente une réflexion frontale sur les aspects institutionnels du phénomène énonciatif, et, dans le même temps, sur les conditions de possibilité de l'institution du sens.

Telle pourrait être, formulée en peu de mots, la périodisation des raisons d'être initiales de la problématique institutionnelle, de sa prise en compte de plus en plus explicite et résolue dans le champ de l'analyse du discours. Il faut ainsi en appréhender l'émergence sous le rapport de la double exigence de clarification d'un objet théorique d'emblée présent, et de sa caractérisation plus fine à mesure des transformations internes, comme des sollicitations externes de la discipline.

La réflexion universitaire ne laisse donc pas d'être abondante sur le sujet des discours institutionnels ; elle concerne des champs tels que les sciences politiques, les sciences de l'information et de la communication, ou les sciences du langage. Dans une démarche qui cherche à repenser l'analyse des discours institutionnels et politiques, tant du point de vue des modèles d'analyse que de la portée de son action, cet ouvrage entend mettre en dialogue, voire en confrontation, à la fois les méthodes d'analyse, le choix des observables, la dimension critique ou politique de ces études de discours.

La problématique des discours institutionnels est d'une certaine manière indissociable de la genèse de l'analyse du discours, telle du moins qu'elle s'est d'emblée formulée en France, sous la plume des protagonistes du domaine.

Depuis les débuts de l'AD, les recherches ont régulièrement porté sur la spécificité du rapport discours/institution : néanmoins, cette perspective a été abordée à partir de paradigmes différents, qui ont, au mieux de leurs instruments conceptuels, tenté d'en spécifier les principales caractéristiques. Ce volume est l'occasion d'un bilan et d'une réflexion prospective, à partir des modèles théoriques les plus représentatifs de ce domaine. Ainsi, des contributions issues de l'analyse de tradition française permettent de faire état de travaux fondateurs dans le domaine des discours institutionnels, mais ils interrogeront également les acquis théoriques en les confrontant à des corpus inédits ou à des méthodologies différentes. Par ailleurs, la complémentarité avec d'autres champs des sciences du langage (sémantique des textes, pragmatique, linguistique textuelle, sociolinguistique) ou des sciences humaines et sociales (sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, anthropologie) renforce l'originalité du projet. Ce volume n'entend donc pas clore le sujet des discours institutionnels, mais souhaite apporter un éclairage nouveau et original à cette question.

## Présentation des contributions

Ce volume s'ouvre avec la contribution de Georges-Elia Sarfati, en abordant la question du discours institutionnel d'un point de vue théorique, au regard de la complémentarité des paradigmes de l'analyse du discours et de la philosophie. Pour l'auteur, la compréhension de ce qu'est le sens tend à méconnaître ou à sous-estimer sa dimension discursive, et il n'existe pas d'effort théorique conséquent pour inclure dans un même mouvement la compréhension conjointe de l'institutionnel et du sémiotique. Aussi cherche-t-il à décliner, dans une approche linguistique du sens commun, une critique générale des discours, soucieuse de poser des questions telles que celle du lien social. Sur le plan linguistique, l'auteur étaye la thèse qu'une théorie linguistique du sens commun implique nécessairement une théorie sémio-discursive du lien social. Le travail de la notion d'institution de sens permet de corréler les questions traditionnelles de l'analyse du discours institutionnel, en leur donnant une assise à la fois, philosophique, politique, et linguistique.

L'article de Laetitia Grosjean s'appuie sur la perspective du sens commun, pour étudier la formule « arts premiers » lors du projet et l'ouverture du Musée du Quai Branly. À partir d'une étude sur corpus (presse), elle montre que cette formule est pour certains un moyen langagier de rupture avec une représentation péjorative portée par « art primitif », alors que d'autres voient dans cette formule une continuité péjorative et une non adéquation référentielle. Sur le plan théorique, la formule s'apparente à un *doxème transinstitutionnel* (GE Sarfati) c'est-à-dire un usage correspondant à un savoir banalisé, qui n'appartient plus à une *institution de sens* mais circule dans la *topique sociale* comme *possible normatif*.

Carine Duteil, toujours dans une analyse de la presse, étudie le traitement médiatique de deux « crises sanitaires » : le frelon asiatique à pattes jaunes et l'affaire de la bactérie tueuse E. Coli. Dans une perspective applicative, elle éclaire la thématique des discours institutionnels à travers leur

scénarisation médiatique, en montrant par exemple dans le cas de la « bactérie tueuse » le glissement opéré entre événement médical-scientifique et événement politico-économique. Elle montre également que les médias (ici essentiellement la presse) relaient le discours officiel (émanant des institutions) tout en participant à la construction de l'événement.

L'article de Silvia Nugara, s'inscrivant dans la dimension politique (voire engagée) de l'analyse du discours, examine le discours du Conseil de l'Europe sur la violence domestique envers les femmes : à partir d'un corpus représentatif de 90 documents, elle décrit la dénomination *violence domestique envers les femmes* qui, sous la forme de préconstruit, constitue une cause et stabilise une vision. A partir de l'étude des formes langagières, elle montre que le Conseil de l'Europe évite les références aux analyses féministes qui tout en se battant contre les violences mettent également en garde contre le paradoxe d'une rhétorique associant les femmes à leur statut subalterne de victimes

L'article d'Océane Hồ-Đinh et Mathieu Valette problématise la rénovation de la notion d'autorité avec Internet, puisque la sanction éditoriale se voit complexifiée et n'est plus réservée aux seules autorités d'un domaine. Les auteurs s'intéressent aux cas de la prévention à la contamination par le VIH en France et au Vietnam. Ils s'appuient sur deux corpus, constitués chacun de deux sous-corpus : les deux sous-corpus institutionnels (français et vietnamien) sont constitués d'articles et de foires aux questions (FAQ) tirés de sites officiels d'information sur le VIH/SIDA et les deux sous-corpus informels (français et vietnamien) sont constitués de messages postés par des internautes sur des forums de discussion. Ils cherchent ainsi à mettre en évidence la stabilité des discours institutionnels et la variabilité des textes informels. Ils cherchent également à évaluer en quoi les textes informels complètent les informations dispensées par les textes institutionnels, en Enfin, ils montrent en quoi les textes informels apportent une vision du domaine différente et

complémentaire des textes institutionnels, qui reflète plus précisément les préoccupations.

Enfin, l'article de Julien Longhi aborde le discours institutionnel avec une méthodologie d'analyse de corpus qui s'appuie sur la variation et la comparaison des formes d'expression, des genres de discours, et des institutions de sens, pour repérer les spécificités sémantico-discursives et les caractérisations formelles des discours institutionnels. Ainsi, la variation des institutions discursives est un moyen de rejoindre le projet d'une sémantique discursive, fondateur en analyse du discours, en l'étayant par des apports liés à la linguistique de corpus et à la pragmatique linguistique. L'auteur s'attache à décrire deux moments discursifs concernant le discours institutionnel du Premier Ministre (vote par l'Assemblée Nationale du projet de loi ouvrant le droit au mariage pour tous, et l'adoption, et la déclaration de Jean-Marc Ayrault après le comité interministériel des villes le 19 février 2013, dans laquelle il a évoqué la banlieue et les quartiers). A partir de l'observation des circulations de ces discours sur les réseaux numériques, l'auteur souhaite en observer les mutations et les spécificités. Il conclut que la diffusion numérique des discours institutionnels est un lieu de renouvellement de l'institution, et un cadre intéressant pour observer certaines mutations des formes textuelles, sémantiques et discursives qui sont produites. En particulier, un point saillant de son étude concerne le caractère contemporain des trois formes de discours – canon, vulgate et doxa – alors que ceux-ci sont temporellement plus éloignés ; ce rapprochement s'accompagne d'un brouillage énonciatif, qui nécessite de s'interroger sur la légitimité de la parole dans le discours institutionnel numérique.



